



الدَّرْسُ الثَّانِي عَشَرَ 12

Commentaire : La phrase verbale (الْجُمْلَةُ الْفِعْلِيَّةُ)

En langue arabe, toute phrase qui commence par un verbe est une phrase verbale. Elle se compose de deux termes :

- 1) Le verbe (الْفِعْلُ): il indique une action, un événement à un temps donné.
- 2) Le sujet (الْفَاعِلُ) : il est celui qui accomplit l'action du verbe et il doit remplir certaines conditions :
 - a) être un اسم
 - b) être مرفوع
 - c) se situer toujours après son verbe

Exemple :

خَرَجَ مُحَمَّدٌ مِنَ الْفَصْلِ ↓ ↓ فِعْلٌ مَاضٍ فَاعِلٌ	(Mohamed est sorti de la classe) Litt. : Est sorti Mohamed
--	---

Le verbe s'accorde toujours en genre (التَّذْكِيرُ وَالتَّنْثِيْتُ) avec son sujet. La marque du féminin (عَلَامَةُ التَّنْثِيْتِ) de l'accompli (الْفِعْلُ الْمَاضِي) est (ت) et s'appelle (التَّنَاءُ التَّنْثِيْتُ السَّاكِنَةُ).

Exemple :

خَرَجَتْ أَمْنَةُ ↓ عَلَامَةُ التَّنْثِيْتِ	خَرَجَ مُحَمَّدٌ
---	------------------